

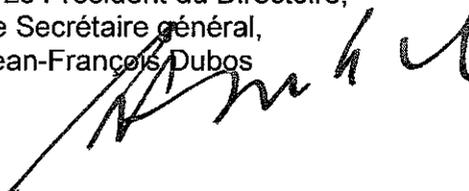
Attestation

Le montant global des rémunérations et avantages en nature versés aux dix personnes les mieux rémunérées par Vivendi SA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'établit à :

11 250 325 euros.

Paris, le 22 février 2011

P/Le Président du Directoire,
Le Secrétaire général,
Jean-François Dubos



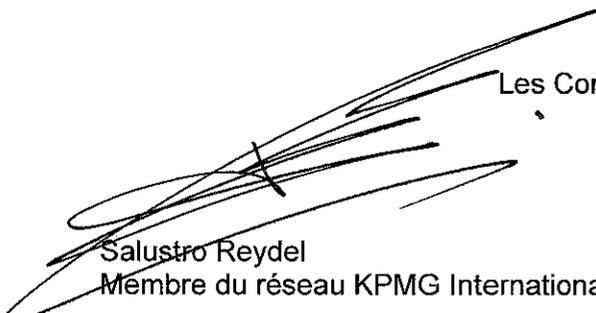
Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à :

11 250 325 euros.

est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Paris-La Défense et Neuilly sur Seine, le 22 février 2011

Les Commissaires aux comptes



Salustro Reydel
Membre du réseau KPMG International



Ernst & Young et Autres